

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 28/11/2024	Objet : Cérémonie de remise des récompenses du Challenge départemental « courir en Dordogne-Périgord 2023-2024 »

Challenge Courir en Dordogne-Périgord : les meilleurs athlètes récompensés

Les lauréats de la 18^e édition du Challenge départemental « Courir en Dordogne-Périgord 2023-2024 » ont été récompensés au cours d'une cérémonie organisée vendredi 29 novembre 2024 à Trélissac, en présence de la vice-présidente du Conseil départemental en charge des sports, Christelle Druillolle.

Ce challenge, qui récompense les pratiquants de course à pied, est co-organisé par le Conseil départemental de la Dordogne et la commission départementale des courses hors stade, une émanation du Comité départemental d'athlétisme. 46 épreuves inscrites au calendrier sont prises en compte pour établir le palmarès : des courses sur route et trails de plus de 8 kms.

Cette année, 6.176 participants (158 classés) ont été enregistrés pour le Challenge. 52 coureurs ont été récompensés : 22 athlètes féminines et 30 athlètes masculins, répartis en plusieurs catégories, de junior/espoir/senior jusqu'à master. Pour être classés, les participants devaient être au départ de huit épreuves. Le palmarès complet est joint à ce communiqué.

Partenaire incontournable du mouvement sportif en Dordogne, le Département a souhaité accompagner le Challenge « Courir en Dordogne-Périgord » car il répond à son ambition de proposer du sport pour tous et partout par la mise en valeur des territoires, tout en permettant à des non-licenciés de se confronter à des licenciés.

En parallèle, le Département poursuit sa politique d'aménagement du territoire sur le plan sportif et touristique, avec la création de stations « Dordogne-Périgord trail », qui répondent à l'engouement grandissant pour la course à pied en nature et qui renforcent l'image de la Dordogne où se développent les sports de pleine nature.

A ce jour, le Département a déjà implanté, en collaboration avec les communes et les communautés de communes, cinq stations trail sur les secteurs de Saint-Mesmin, Bayac, Champcevinel, Villamblard et Sarlat-la-Canéda.

Outre le Challenge Courir en Dordogne-Périgord, le Département soutient trois autres challenges dans d'autres disciplines : le Challenge football (coupe de Dordogne), le Challenge cyclisme (courses sur route), et le Challenge pétanque (pour les seniors).